



**Ville de « LE BOULOU »
(Département des Pyrénées-Orientales)**

Avis d'Appel Public à la concurrence

**Entretien et maintenance des installations électriques
de l'Eclairage Public et des illuminations de fin d'année**

Maîtrise d'ouvrage : Commune de «LE BOULOU»

La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles 25-I.1° et 67 à 68 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Remise des Offres :

Date limite de réception : Lundi 04 septembre 2017

Heure limite de réception : 12 h 00

Lieu de Remise des Offres :

**Mairie de LE BOULOU
Avenue Léon Jean Grégory - 66160 LE BOULOU**

Horaires :

↳ du lundi au jeudi de 09 h 00 à 12 h 00
de 14 h 00 à 18 h 00

↳ le vendredi de 09 h 00 à 12 h 00
de 14 h 00 à 17 h 00

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune de LE BOULOU
Avenue Léon Jean GREGORY
66160 – LE BOULOU

Objet du Marché :

« Entretien et maintenance des installations électriques de l'Eclairage Public
et des illuminations de fin d'année »

Code CPV : 34993000

Durée du contrat

Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an.

L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service.

4.2 - Reconduction

Le marché est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Délai global de paiement

Les sommes dues au(x) titulaire(s) seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.

Mode de dévolution : Le Marché sera attribué à l'entreprise unique ou groupement.

Justifications à produire :

5.1 - Documents à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Pièces de la candidature telles que prévues aux articles 48 et 49 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner	Oui
Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail	Oui

Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Libellés	Niveau	Signature
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles		Oui
Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels		Oui

Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

Libellés	Niveau	Signature
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années		Oui
Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat		Oui

Libellés	Niveau	Signature
Indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité		Oui
Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat		Oui

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat), disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME)

Pièces contractuelles

Les pièces contractuelles du marché sont les suivantes et, en cas de contradiction entre leurs stipulations, prévalent dans cet ordre de priorité :

- L'acte d'engagement (AE) et ses annexes
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes
- Le bordereau des prix forfaitaires
- Mémoire d'exécution de la prestation

Critères d'attribution :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	50.0 %
2-Valeur technique	30.0 %
2.1-Moyens matériels mis à disposition	10.0 %
2.2-Moyens humains mis à disposition	10.0 %

2.3-Mémoire d'exécution de la prestation	10.0 %
3-Délai d'exécution	20.0 %
3.1-Délai d'intervention en cas d'urgence (mise en sécurité)	10.0 %
3.2-Délai d'intervention après appel	10.0 %

Date limite de réception des candidatures : Lundi 04 septembre 2017

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date de remise des offres.

Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats pourront faire appel soit par téléphone soit par courrier électronique :

↳ **au Service des Marchés,**

pour tous renseignements administratifs :

au ☎ : 04-68-87-51-00

pour tous renseignements techniques :

Monsieur Rémy LORENZELLI
 au ☎ : 06-17-85-07-16
 remylorenzelli@mairie-leboulou.fr

Conditions de remise des candidatures :

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

**« Entretien et maintenance des installations électriques de l'Eclairage Public
 et des illuminations de fin d'année »
 et « ne pas ouvrir »**

Et seront adressés

- par lettre recommandée avec accusé de réception à :

Adresse :

**Mairie Du Boulou
 Service des Marchés Publics
 Avenue Léon Jean Grégory
 66160 Le Boulou**

- ou seront remis sous enveloppe cachetée contre récépissé ou tout autre moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de la réception et d'en garantir la confidentialité à la même adresse comme indiqué ci-dessus.

Les réceptions sont assurées en mairie (service des marchés publics), à l'adresse susvisée :

Du lundi au jeudi 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
 Le vendredi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Transmission électronique :

Le Pouvoir Adjudicateur préconise la transmission électronique des offres mais accepte les envois postaux ou enveloppe cachetée contre récépissé.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Langue pouvant être utilisé : Française

Unité monétaire utilisée : Euro.

Le dossier de consultation des entreprises sera à télécharger sur le site de la plate-forme :

<http://vallespir.marcoweb.fr>

ou

sur le site du journal l'Indépendant : www.midilibre-marchespublics.com

ou

sur le site de la Mairie :

www.mairie-leboulou.fr